



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 20 octobre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures ainsi qu'à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Depuis l'introduction de la gratuité des manuels scolaires dans l'enseignement secondaire, en 2018, les élèves qui acquièrent des ouvrages d'occasion, au lieu de nouveaux livres, bénéficient d'un bon d'achat de 50 % de la valeur à l'état neuf des manuels en question. Il s'agit d'un projet facilité par la plateforme numérique www.upbooking.lu qui permet aux élèves de consulter et publier des annonces pour les manuels recherchés ou disponibles dans le but de prolonger le cycle de vie des manuels scolaires et de limiter la consommation de ressources – papier, matières plastiques et encres d'impression – inhérente à leur production.

Dans ce contexte, je souhaiterais adresser les questions suivantes à Messieurs les ministres :

- Quel est le nombre d'élèves ayant obtenu un bon d'achat annuellement depuis le lancement du projet Upbooking suite à l'acquisition de manuels de seconde main ?
- Quel est le volume de manuels d'occasion acquis par année à travers ce dispositif ? Quelle part cela représente-t-il du total des manuels scolaires distribués ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Ben Polidori
Député



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 3078 de Monsieur le Député Ben Polidori

- 1. Quel est le nombre d'élèves ayant obtenu un bon d'achat annuellement depuis le lancement du projet Upbooking suite à l'acquisition de manuels de seconde main ?**
- 2. Quel est le volume de manuels d'occasion acquis par année à travers ce dispositif ? Quelle part cela représente-t-il du total des manuels scolaires distribués ?**

Le dispositif *Upbooking* (www.upbooking.lu) a été introduit à la rentrée 2023/2024 dans le cadre de la politique de promotion du développement durable et de réduction du gaspillage de ressources menée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE). Il s'inscrit dans la continuité du principe de gratuité des manuels scolaires, instauré en 2018, et vise à encourager les élèves à réutiliser les manuels d'autres élèves plutôt que d'en acquérir de nouveaux.

Le dispositif se compose de trois volets complémentaires :

1. Une campagne nationale de sensibilisation qui promeut les valeurs de durabilité, de responsabilité et de solidarité entre élèves. L'objectif est d'ancrer la réutilisation des manuels scolaires comme un geste citoyen et écologique. Les élèves qui acquièrent des ouvrages de seconde main bénéficient d'un bon d'achat valable pour l'achat de nouveaux livres.
2. Des actions locales *Upbooking* organisées par les lycées en fin d'année scolaire, permettant aux élèves d'échanger directement leurs manuels dans leur établissement, dans une logique de proximité et de convivialité.
3. Une plateforme numérique qui met en relation les élèves souhaitant céder ou acquérir des manuels d'occasion.

Concernant la plateforme, il convient de préciser que le MENJE ne collecte aucune donnée personnelle des utilisateurs et ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur le nombre de livres effectivement échangés. Les seules informations accessibles au ministère concernent, de manière anonymisée, les titres de manuels proposés ou recherchés sur la plateforme.

Les chiffres disponibles relatifs au nombre de paniers concernés et à la valeur moyenne des chèques-livres sont les suivants :

<i>Année scolaire</i>	<i>Nombre de paniers concernés</i>	<i>Valeur moyenne des chèques-livres par panier</i>
2023/2024	5 886	42,63 €
2024/2025	5 957	43,83 €
2025/2026*	5 452	39,33 €

* Données arrêtées au 12 novembre 2025

Sur la base de ces données, il est possible d'estimer l'ampleur réelle de la réutilisation. Un panier *Upbooking* représente en moyenne un chèque-livres d'environ 40 €, ce qui équivaut à une valeur approximative de 80 € de manuels, correspondant généralement à quatre à cinq livres. Rapporté à l'ensemble des manuels distribués chaque année, cela permet d'estimer qu'environ 7 à 8 % des manuels scolaires sont échangés dans le cadre du dispositif *Upbooking* et donc utilisés plus d'une fois.

Il convient également de souligner que le marché des manuels scolaires a considérablement évolué au cours des dernières années. Dans un souci d'alléger les cartables et de rendre les outils plus interactifs, de nombreux manuels sont désormais conçus comme des cahiers d'activités à usage personnel : ils sont annotés, remplis ou personnalisés par les élèves et ne se prêtent donc plus à une réutilisation. Par ailleurs, les éditeurs procèdent plus fréquemment à des mises à jour afin de tenir compte des évolutions curriculaires et sociétales, ce qui rend parfois difficile le transfert des manuels d'une année à l'autre.

Ainsi, le dispositif *Upbooking* ne se limite pas à une mesure logistique de réemploi : il contribue à sensibiliser la communauté scolaire à une consommation responsable, tout en reconnaissant les limites pratiques liées à la nature même des manuels scolaires actuels.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2025

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH